

Conseil communal du jeudi 27 octobre 2016.

Séance publique – Point 12 : Ramassage des branches et branchages par le Service des Travaux – Adoption d’un règlement – 2016-2017

Intervention Cloes Joseph – Groupe Renouveau

Pour rappel, lors du conseil communal d’avril 2015, vous nous aviez expliqué que ce service était institué à titre expérimental.

Le Groupe Renouveau avait voté non, dès lors que le point qui nous était soumis ne nous semblait pas des mieux ficelé.

Depuis, il s’est avéré que l’essai réalisé semble ne pas être concluant, puisque ± 5 personnes seulement y ont recouru

En tout état de cause, nous vous signalons que plusieurs possibilités existent pour effectuer ce genre de service :

- En premier lieu, nombre de petits indépendants qui ne demandent pas mieux que d’avoir du travail. Nous pensons que le service proposé par la Commune constitue une concurrence déloyale pour ces petits indépendants qui, de plus, emploient souvent des demandeurs d’emploi peu qualifiés à qui ce domaine convient bien.
- En second lieu, pour les personnes socialement défavorisées, l’asbl Entraide et Services de Dalhem.

En conclusion, nous pensons que la mise sur pied de ce service n’est pas souhaitable.

Je demande que mon intervention soit reprise au procès verbal.